

Image not found or type unknown



Succession à un enfant mineur

Par **clem77210**, le **25/10/2009** à **14:53**

Bonjour,
Ma mère est morte lorsque j'avais 6 ans, et je suis son unique enfant.
Mon père m'a toujours dit que ma mère ne m'avait laissée aucun héritage.
Pourtant j'ai contacté le notaire qui s'est chargé de la succession et il parle de biens ainsi que d'un acte de propriété d'une maison revendue tout de suite après son décès.
Aujourd'hui j'ai 20 ans et je ne sais pas quoi faire pour savoir la vérité!
Si quelqu'un pouvait m'en conseiller...
Merci d'avance!